La Dépêche Meulsonne

Numéro 63 Septembre 2013

INFORMATIONS MUNICIPALES

Bonne Rentrée à Tous !

www.mairie-maron.fr

Le Mot du Maire

Je reprends contact en cette fin de période estivale en souhaitant qu'elle vous ait été profitable grâce à un superbe mois de juillet bien ensoleillé et un mois d'août peut-être un peu plus contrasté.

Le transfert de la mairie dans le bâtiment situé au n° 14 de la rue de la Gare fait partie de notre projet de mandat : les travaux ont débuté fin de l'année 2012 et devraient se terminer courant septembre. Nous pensons qu'elle pourra être opérationnelle dans la deuxième quinzaine d'octobre. Ce bâtiment sera certes plus accueillant pour les habitants mais surtout il sera en conformité avec les normes concernant les personnes à mobilité réduite comme nous le prescrit la loi sur l'accessibilité dans les bâtiments publics.

Après ces vacances, la rentrée est un grand moment de la vie de notre village ; elle reflète quelque part la vitalité de notre commune et le devenir de Maron. Comme chaque année, j'assiste à la découverte par nos tout petits d'un nouvel univers, de leurs premiers pas dans la vie scolaire et pour les plus grands, le plaisir de retrouver leurs camarades. Ce sont des moments que je ne voudrais pas manquer.

La fin de l'année scolaire a eu pour point d'orgue la fête de l'école qui comme à l'accoutumé, nous a offert un spectacle de qualité grâce bien sûr au travail de toute l'équipe pédagogique mais aussi à l'implication de nombreux parents et bénévoles. Cette manifestation a déplacé un nombre impressionnant non seulement de parents mais aussi de villageois.

Maintenant, déclinons les évènements qui ont ponctué ces derniers mois :

Comme chaque année, les CLSH et les camps de vacances organisés par l'association « Le Bélier Meulson » ont permis de passer d'agréables moments avec un encadrement de qualité dont le principal souci est de distraire tout en veillant à leur sécurité.

Les festivités du 14 juillet organisées par le « Comité des Fêtes » ont rencontré un franc succès. Il faut reconnaître que cette année, la météo était de notre côté mais la qualité des prestations repas, orchestre et feux d'artifice, associé aux nombreux participants ont fortement contribué à cette réussite.

Ce dernier dimanche du mois d'août, les berges de la Moselle ont connu une affluence peu commune. En effet, l'AFR organisait pour la troisième année consécutive ses « Balades Contées ». Le tout agrémenté d'accordéonistes déjà bien connus dans cette manifestation puis d'un karaoké avec un groupe de guitaristes avec la possibilité de déguster les « pâtisseries maison » et de se rafraîchir. Ce même dimanche, la place Charles de Gaulle était investie par la fête foraine qui a connu son succès habituel.

Le 8 septembre, malgré un temps couvert peu conforme à ce type de manifestation, mais en l'absence d'averse, les rues du village ont connu une affluence inhabituelle. Organisée par l'AFR, le vide grenier a connu une réussite méritée si l'on prend en compte le nombre d'exposants et de visiteurs.

Comme chaque année, la bourse aux vêtements organisée par l'AFR, se tiendra à la salle polyvalente des Bosquets le samedi 5 octobre.

Le 12 octobre, nous aurons le repas de nos ainés qui aura lieu à la salle polyvalente. Ce repas sera préparé par le restaurant « Le Caroloup » et animé par l'orchestre « Jean-Claude Daniel ».

Comme cela se pratique chaque année, la vaccination antigrippale pour les personnes âgées de plus de soixante cinq ans qui le souhaitent, se fera en Mairie le 16 octobre 2013.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, Maron est un village vivant avec une grande diversité des manifestations. Un grand merci à celles et ceux qui animent notre village.

Jean-Marie BUTIN

Compte rendu du Conseil Municipal
du 22 juillet 2013

1. CCMM : composition du Conseil Communautaire en 2014

Le maire expose au conseil municipal que le code général des collectivités territoriales prévoit que les communes délibèrent au plus tard le 31 août 2013 pour définir la composition du conseil communautaire Moselle et Madon applicable après le renouvellement municipal de mars 2014.

Par délibération du 11 avril 2013, le conseil communautaire propose d'adopter la proposition suivante qui utilise le nombre maximal d'élus autorisé par la loi, avec répartition des sièges à la représentation proportionnelle.

En effet :
- Quel que soit le scénario retenu, il y aura pour de nombreuses communes une réduction sensible du nombre de conseillers communautaires, ce qui crée des réticences légitimes. Il est important de rappeler que cela est l'effet de la loi du 16 décembre 2010, qui plafonne le nombre d'élus.
- Par rapport au scénario précédent à 36 élus (qui s'appliquera automatiquement en l'absence d'accord à la majorité qualifiée des communes intéressées), le scénario proposé au vote du conseil présente l'avantage d'attribuer un siège supplémentaire notamment à des communes qui ne compteraient qu'un seul élu. De même, l'exécutif pourra être composé de manière plus large.
- Avec la loi sur les modes de scrutin en cours d'adoption par le Parlement, les futurs élus communautaires seront élus directement par les citoyens. Il paraît dès lors indispensable que la représentativité de chaque siège soit analogue. A cet égard, la clé de répartition proportionnelle à la population paraît la seule incontestable, car c'est la plus égalitaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Refuse la proposition de la nouvelle composition du conseil communautaire.

2. Indemnité du Maire

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 07/04/2008 fixant le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2123-20 à L.2123-24,
- Monsieur le Maire explique qu'une réglementation récente a instauré des nouvelles cotisations URSSAF sur les indemnités des élus cumulant plusieurs mandats. Compte tenu des dépenses supplémentaires engendrées pour la commune, Monsieur le Maire propose de réduire son indemnité de maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Décide que l'indemnité du maire sera modifiée comme suit à compter du 1er Aout 2013 :
21 % de l'indice 1015 (au lieu de 24 % actuellement)

-Décide que le montant de l'indemnité des adjoints est inchangé.

3. Contrats de travail à durée indéterminée

- Vu les contrats de travail à durée déterminée de l'agent chargé de l'accueil à la mairie (temps non complet, 20 heures hebdomadaires) et de l'agent chargé de l'agence postale communale (temps non complet, 15 heures hebdomadaires)
- Considérant que ces deux agents remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un Contrat à Durée Indéterminée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à établir un Contrat à Durée Indéterminée pour ces deux agents sur le grade d'Adjoint administratif 2ème classe (échelon 1, échelle 3 de rémunération) dans les mêmes conditions que leur contrat à durée déterminée.

A.C.C.A

Les Chasseurs de Maron

Calendrier de Chasse

Saison 2013 / 2014

	SAMEDI Matin et Après-Midi	DIMANCHE Matin
2013	**SEPTEMBRE**	**SEPTEMBRE**
	21/09/13	22/09/13
	28/09/13	29/09/13
	OCTOBRE	**OCTOBRE**
	05/10/13	06/10/13
	12/10/13	13/10/13
	19/10/13	20/10/13
	26/10/13	27/10/13
	NOVEMBRE	**NOVEMBRE**
	02/11/13	03/11/13
	09/11/13	10/11/13
	16/11/13	17/11/13
	23/11/13	24/11/13
	30/11/13	
	DECEMBRE	**DECEMBRE**
	07/12/13	05/12/13
	14/12/13	12/12/13
	21/12/13	19/12/13
	28/12/13	26/12/13
2014	**JANVIER**	**JANVIER**
	04/01/14	05/01/14
	11/01/14	12/01/14
	18/01/14	19/01/14
	25/01/14	26/01/14
	FEVRIER	**FEVRIER**
	01/02/14	02/02/14
	08/02/14	09/02/14
	15/02/14	16/02/14
	22/02/14	23/02/14

Le Président,

Gérard MONGEL

Musique à MARON

L'Agence EL LOCO et le Collectif PHILODART sont heureux de vous présenter avec l'accord de la Mairie une manifestation musicale
le samedi 28 septembre 2013.

Cet évènement se passe dans un premier temps à l'église avec un apéro concert (entrée libre) à partir de 10h.

Au programme, « Delfolies », père et fils, des guitaristes de Toul, nous emmènerons dans un programme Jazzy.

L'après-midi à la salle des Bosquets (ancienne gare de Maron), un concert payant (10€), avec en première partie, un ensemble vocal de Toul et du chant liturgique vivant.

Puis un duo qui déménage et commence à faire parler de lui dans les environs : STAR'ACORPS PERDU. Des compositions originales et cela de 17h à 18h.

Suivra un repas afin de rassasier les plus affamés !

Reprise à 20h avec Marcel Vandamme et Paul Lassey de retour des Etats-Unis après un an à écumer les salles autour de New-York.

Enfin, « Accorp de Rue », duo de chansons françaises festives qui écument les festivals de la région avec leur accordéon, leur guitare et leur composition « made in France ».

Réservez dès maintenant au 06-88-81-30-00
Attention places limitées

Les organisateurs :
* Agence EL LOCO - Sylvain DIDELOT - 06-88-81-33-00
Mail : sylvain.didelot136@orange.fr
Adresse : 83 rue de Toul - 54 230 MARON

* Association PHILODART - La Présidente : Claire LAMBERT - 09-51-40-21-98
Site internet : www.philodart.fr
Adresse : 38 rue Dr Roux - 54 130 ST MAX

CLUB DE L'AMITIE

Après deux mois d'interruption, c'est avec plaisir que tous les adhérents du club se retrouveront le **mercredi 25 septembre 2013 à 14h30 à la salle polyvalente de MARON.**

Ces réunions mensuelles sont ouvertes à toute personne désireuse de passer d'agréables moments le dernier mercredi de chaque mois pour la modique somme de **8€.**

Cependant, il est dommage de constater que notre effectif stagne aux alentours de 22 à 25 adhérents.

Nous sommes pourtant prêts à accueillir toutes les personnes intéressées même en provenance de communes voisines. Il n'y a pas d'âge limite.

Parlez autour de vous, de l'existence de notre club afin de décider certaines personnes indécises de nous y rejoindre.

Si vous désirez de plus amples explications, n'hésitez pas à vous adresser au 03-83-47-42-39, c'est avec plaisir que je vous renseignerai.

A bientôt peut-être!

Le Président,
Pierre THOUVENOT

Ecole Maternelle

LES ARTS A L'ECOLE

Avec Catherine LUZI , la potière de Maron, nous avons fait des bustes en terre, qu'elle a cuits dans son four.

La tête est faite avec deux demi-sphères

Les épaules sont faites avec deux rectangles de terre que l'on rassemble autour d'un petit ballon de baudruche gonflé.

Nous avons exposé nos bustes à la fête de l'école.

Simone DEZAVELLE, peintre, nous a montré comment faire de l'aquarelle.Nous avons fait une nature morte avec des crayons aquarellables.Elle nous a aussi récité des poèmes rigolos.

Ecole Maternelle

SORTIE A LA FILOCHE

Jeudi 27 juin nous sommes allés à la Filoche.
Nous avons participé à un atelier où la consigne était de réaliser un collage sur le thème de la mer.
Aidés des adultes, nous avons bien travaillé !
Notre collage sera roulé et enfermé dans des bouteilles comme des messages jetés à la mer.

Ensuite nous avons écouté des histoires lues par Amandine et Véronique : « Roulis, rouleaux », « Le bateau de M. Zouglouglou », « Ce n'est pas mon chapeau » et aussi, « L'âne Trotro fait du bateau »

Nous avons également joué :

Puis, de retour à l'école maternelle, nous avons pique-niqué tous ensemble dans la cour.
Quelques parents nous ont rejoint.

Les collages réalisés par les enfants seront exposés lors du Z'PIMM festival qui se déroulera du
<u>30 septembre au 6 octobre sur le site des étangs de Chaligny</u>

Familles rurales
Vivre mieux !

AFR de Maron vous propose :

Cours de MODERN JAZZ ADULTE

Les VENDREDIS

de 20H30 à 21h30

Tarif : 102€

+ carte adhésion familiale : 22€

Les Activités

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Poterie 50€	**18h30 - 21h**					
Marqueterie 18€		**14h - 17h**				
Judo 6 - 8 ans 102€ + 34€ licence					**17h30 - 18h30**	
Judo 9 - 10 ans 138€ + 34€ licence		**18h - 19h**			**18h30 - 19h30**	
Judo 11 ans et + 138€ + 34€ licence		**19h - 20h**			**19h30 - 20h30**	
Yoga 102€			**19h45 - 21h**			
Eveil sportif 4-6 ans 102€				**17h - 18h**		
Fils Tissus et Récréation À partir du 26/09 **18€**				**15h - 18h30**		
Gym danse 6 - 8 ans 102€						**10h - 11h**
Gym danse 9 - 13 ans 102€						**11h - 12h**

<u>Activité Randonnée le 2ème jeudi de chaque mois :</u>

Départ Place Charles de Gaulle à 14h00 pour 8 à 10 km.

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

- L'adhésion familiale de 22€ est obligatoire (sauf pour le Judo)
- La cotisation annuelle se règle à l'inscription en 1-2 ou 3 fois
- Toute année entamée est due dans sa totalité
- Dès 3 inscriptions par famille, réduction de 50% sur l'activité la moins chère
- L'activité comptant moins de 10 inscrits pourra être supprimée

Pour plus d'informations : 06-70-68-83-29

ou www.mairie-maron.fr

Une nouvelle saison reprend !

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour nous aider, dont l'objectif est de « FAIRE VIVRE MARON ». Nous sommes à votre écoute pour de nouvelles idées (dans la mesure du possible).

Je tiens à remercier toutes les personnes qui offrent un peu de leur temps, les sponsors : ELEVAGE LES UTINOIS des fonds de Monvaux à Maron, l'entreprise KAW d'Omelmont (stores, volets, portes, fenêtres …), l'institut AUX PORTES DE L'EDEN (soins esthétiques, Hammam …), Monsieur Butin, Maire de Maron, les Adjoints, sans oublier les secrétaires qui nous facilitent la tâche, la Filoche et les différents professeurs qui nous suivent dans cette nouvelle saison, qui je l'espère, vous donnera l'envie de vivre dans notre beau petit village!

Pour les rencontres de « Tarot - Belotte et jeux », les dates ne sont pas encore arrêtées mais elles auront bien lieu.

Le Président,
Bernard MAYER

Les dates à retenir !

Bourse aux Vêtements
05 octobre 2013
29 mars 2014

Loto
27 octobre 2013

Beaujolais nouveau
21 novembre 2013

Saint - Nicolas
07 décembre 2013

Soirée Oenologie
14 décembre 2013

Assemblée Générale
07 février 2014

Soirée Oenologie
14 avril 2014

Fête des Activités
21 juin 2014

Animations bibliothèque !

Permanences bibliothèque	Mardi 17h - 18h30 Vendredi 17h30 - 19h Samedi 10h30 - 12h
Rendez-vous des livres	1 samedi par trimestre de 9h30 à 12h
Heure du Comte	Le 2ème samedi du mois de 11h à 12h Spécial Hallowaeen : jeudi 31 octobre 2013 à 18h pour les enfants et à 20h30 pour les ados. Contes Palestines et Israël le 23 novembre 2013 à 20h

Info Mairie

DEMANDER LA NATIONALITE FRANCAISE

Plate-forme régionale de naturalisation de Lorraine
à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle à Nancy

A compter du 1er septembre 2013

Pour faciliter vos démarches

Renseignez-vous avant de vous déplacer

Pour obtenir une information, vous disposez :

- d'une permanence téléphonique :

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au 03-83-34-22-13 (ligne directe)

- d'une adresse mail :

pref-naturalisations@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Les formulaires et notices sont disponibles sur le site :
www.meurthe-et-moselle.gouv.fr
Rubrique : Démarches Administratives
Naturalisation

Lorsque vous aurez réuni l'ensemble des pièces constitutives de votre dossier, il conviendra d'envoyer celui-ci par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Plate-forme régionale de naturalisation de Lorraine
Préfecture de Meurthe-et-Moselle
1 rue du Préfet Claude Erignac
CS 60031
54 038 NANCY CEDEX

Pour vous aider dans la constitution de votre dossier, une permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au 03.83.34.22.13

Déménagement de la Mairie et de l'Agence Postale

Courant octobre, la Mairie et l'Agence Postale prendront possession de leurs nouveaux locaux au 14 rue de la Gare.
Pour ce faire, les services seront fermés provisoirement (environ 1 journée pour l'Agence Postale et plusieurs jours pour la Mairie).
Aucune date n'est encore déterminée mais vous serez avertis de cette fermeture exceptionnelle par affichage, presse et site internet. Merci de votre compréhension.

Vaccination Anti-Grippale

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner en Mairie sont priées de déposer leur prise en charge du vaccin anti-grippal avant le vendredi 11 octobre 2013 au secrétariat de la Mairie.

La vaccination sera effectuée par le Docteur MAUFFROY
le mercredi 16 octobre 2013 à 9h30
à la Mairie 2 rue de Toul

Transport T'MM : Transport en Moselle et Madon

Les nouvelles fiches horaires sont consultables sur le site cc-mosellemadon.fr
et disponibles à la Mairie.

Transport TED : Sexey-Aux-Forges / Nancy

Les fiches horaires du réseau Ted' pour cette rentrée scolaire 2013 / 2014 sont disponibles sur le site internet : **www.ted.cg54.fr**

CLCV : Consommation Logement et Cadre de Vie à Neuves-Maisons

La CLCV organise une conférence à la Salle Jean l'Hôte le 22 octobre 2013.
Cette manifestation aura pour thème « Environnement Alimentation Santé »

Corinne LEPAGE et Martine HUOT MARCHAND en seront les intervenantes.

Le programme de cette soirée sera le suivant :

- 16h-20h : marché Bio devant le centre Jean l'Hôte et stands des associations partenaires dans le hall d'entrée.
- 20h30 : conférence des 2 intervenantes puis débat avec la salle.

Possibilité de restauration sur place.

RAPPEL : Calendrier 2013 de ramassage des sacs jaunes

SEPTEMBRE	27
OCTOBRE	11 - 25
NOVEMBRE	08 - 22
DECEMBRE	06 - 20

Le Maire et le Conseil Municipal

souhaitent à tous une bonne rentrée !

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23
Responsable de publication : Jean-Marie BUTIN
Comité de rédaction : Edmond GARBO - Martine GARBO
Marina CHARRIER-GROSJEAN - Aldo DE ZAN - Claude SAUNDERS
Photos : BUTIN Jean-Marie - Ecole Maternelle de Maron
« Vous pouvez retrouver toutes les Dépêches Meulsonnes sur www.mairie-maron.fr »

Kaw

stores, volets, fenêtres
portes de garage
portails
tél. 03 83 32 91
kaw54@orange.fr

le Comptoir

CENTRE COMMERCIAL CORA HOUDEMONT
RN 57 - 54180 HOUDEMONT
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 08H30 À 22H00
SERVICE MIDI ET SOIR
TÉL. : 03.83.54.28.02

Aux Portes de l'Eden

Un nouveau concept alliant hammam, soins, détente du corps et de l'esprit.

Pour faire plaisir à vos proches, pensez aux chèques cadeaux

Parking gratuit.
Fatima Mougenotvous accueille sur rendez-vous
du lundi au samedi de 9h à 19h,
et le vendredi jusqu'a 20h sans interruption
Fermé le mercredi

Aux Portes de l'Eden

18, rue de Chanois - 54280 Seichamps
Tél. : 03 83 30 64 77 - www.eden-cosmetique-bio.fr

*Aux portes de l'Eden se réserve le droit de changer ou de modifier les tarifs indiqués sans préavis

Fundy Bay's Les Utinois

M. PATTYN

Elevage canin - Vente de Croquettes
Pension canine

Fond de Monvaux
54230 MARON
Tél. 03 83 47 71 95
Port. 06 89 18 21 42

Ouvert de 10h à 12h30 et de 17h à 19h tous les jours,
le dimanche uniquement de 9h à 10h
Fermé les jours fériés

www.elevage-lesutinois.com